Famine!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **86 (1977)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684086

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Famine!

Les deux tiers de l'humanité souffrent de la faim ou sont sous-alimentés! Cet état de faits s'est révélé de façon particulièrement dramatique lors de la sécheresse au Sahel en 1974; des dizaines de milliers de personnes ont trouvé la mort avant que l'aide internationale n'arrive à bout de la situation et que les pluies tant attendues réapparaissent. Dans d'autres régions, la famine est endémique. De nombreuses industries envoient régulièrement de gros tonnages de denrées alimentaires dans des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique centrale où la faim sévit de façon latente. La Suisse compte elle aussi parmi les pays donateurs.
A l'occasion de son opération de secours au Niger, la CRS fit insérer le communiqué illustré suivant:

Aide aux victimes de la famine au Niger! Un représentant de la Croix-Rouge suisse est arrivé lundi à Niamey et s'est rendu immédiatement dans le nord du pays pour assister à la distribution de 50 tonnes de WSM et de 20 tonnes de lait en poudre, que la CRS a pu mettre à la disposition de sa société sœur du Niger grâce à ses propres ressources financières et à une contribution de la Confédération.

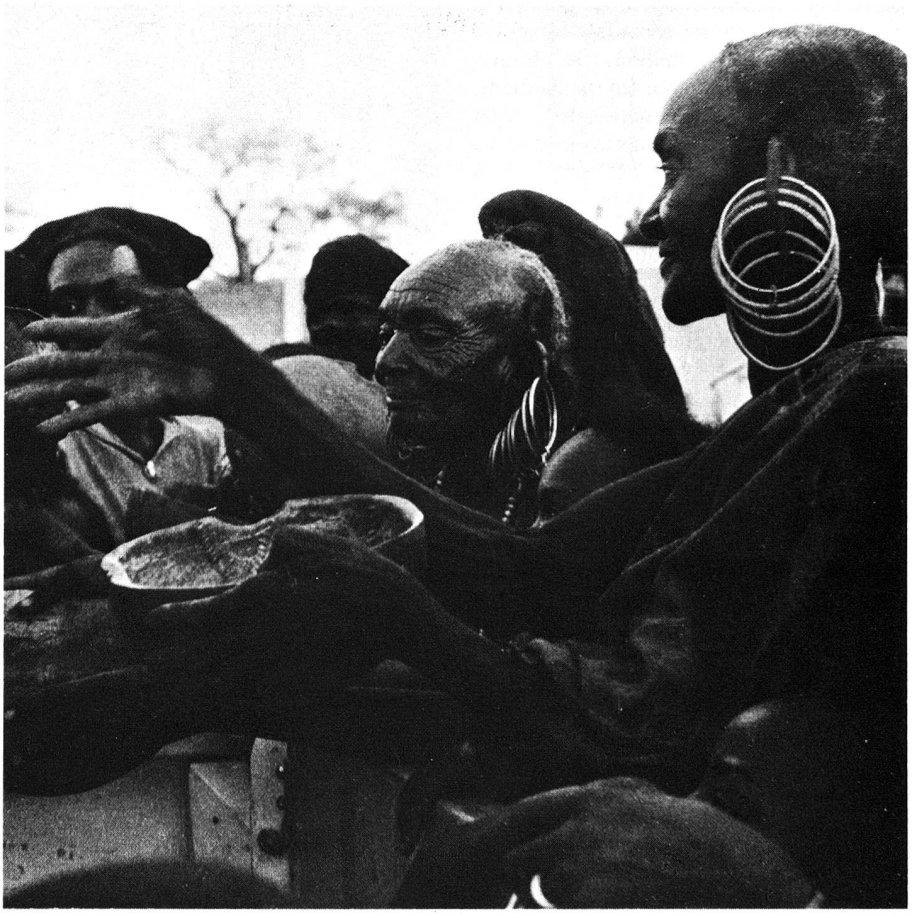

Il est temps de penser à la deuxième phase de l'opération de secours lorsque l'aide immédiate nécessaire à une région touchée par une catastrophe a été assurée et que l'on peut se représenter clairement l'étendue des dégâts. Le secteur des secours fait alors le bilan des recettes et des dépenses et évalue si, avec le solde des ressources ou les fonds qui peuvent éventuellement encore être obtenus, il y a moyen d'entreprendre une aide à long terme.

C'est ici qu'il conviendrait d'aller voir ce qui se passe au sein de l'administration des finances qui est responsable du déroulement harmonieux des transactions financières.

D'où proviennent les fonds?

La «moisson» d'une seule journée, celle du 28 avril 1975: 1977 coupons de chèques postaux représentant une somme de Fr. 206 916.05. Ces dons ont été versés à la Croix-Rouge suisse dans le cadre de la collecte nationale lancée à la suite des avalanches de l'hiver 1975. Elle suscita un élan de solidarité remarquable dans tous les milieux de la population. De nombreux dons représentaient le fruit de petites campagnes particulières organisées spontanément par des classes d'écoles, des groupes d'éclaireurs, des entreprises, etc.

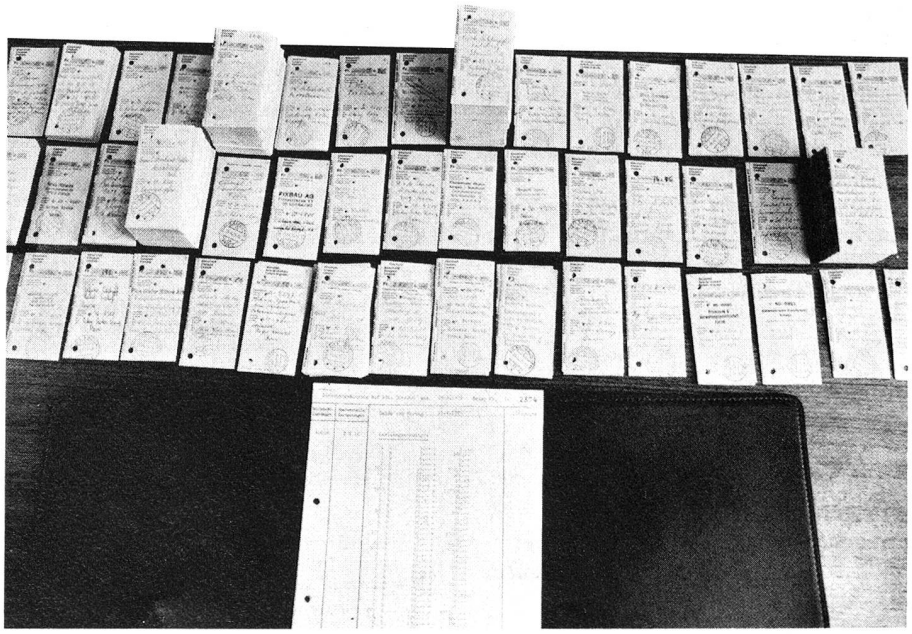

Les bulletins de versement arrivant par la poste doivent être contrôlés le même jour, et pointés un à un, afin de vérifier l'exactitude du relevé de l'Office des comptes de chèques postaux. Ce contrôle permet aussi de retirer les bulletins qui concernent un autre secteur d'activité de la Croix-Rouge suisse et ne doivent pas être mis au compte de la collecte actuellement en cours.